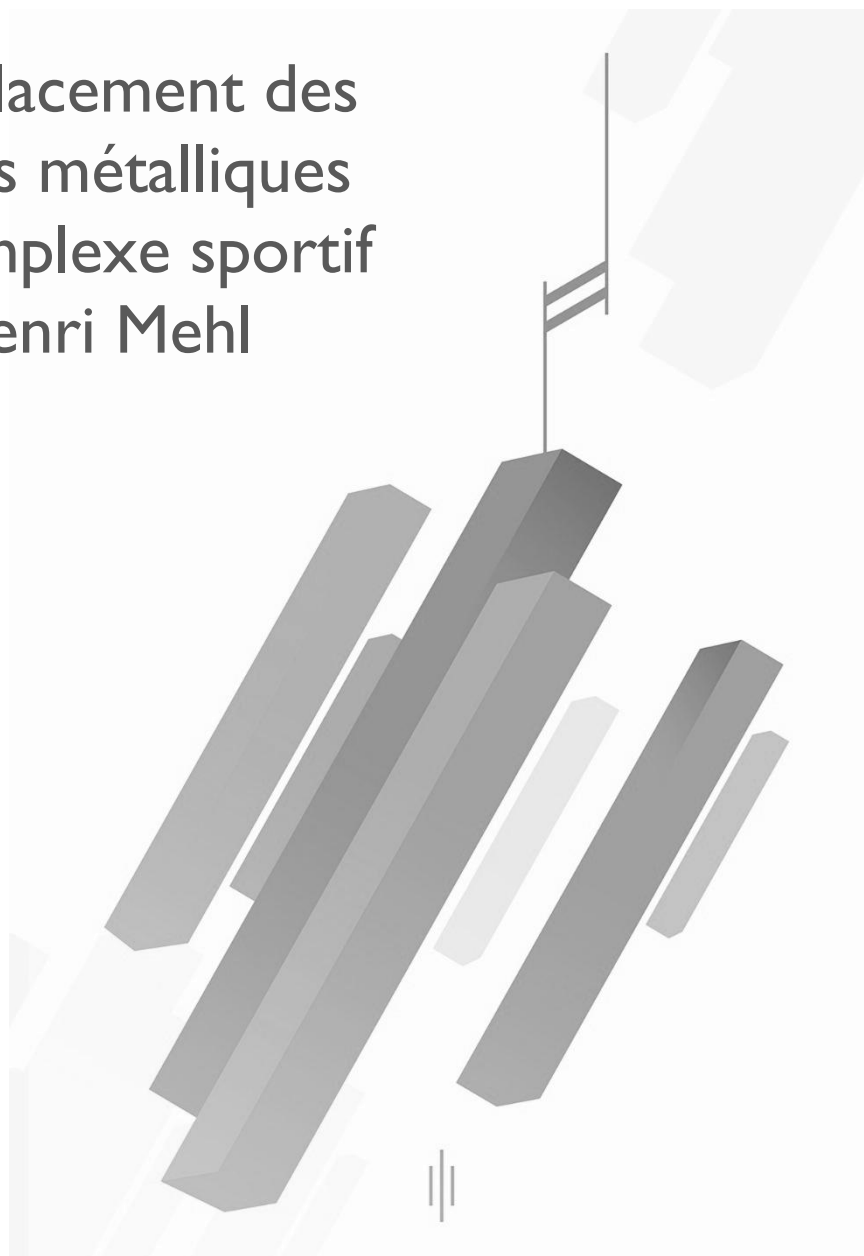




# Commission des marchés 2026

Remplacement des  
portes métalliques  
au complexe sportif  
Henri Mehl



# **INTRODUCTION**

La loi relative à la formation professionnelle et à la démocratie sociale du 5 mars 2014 a imposé à notre comité d'entreprise la création d'une commission des marchés visant à encadrer et sécuriser le recours à nos prestataires et fournisseurs de service (ci-après nommés candidats).

**Ce document est une consultation, non soumise aux contraintes des appels d'offres des marchés publics ou privés.**

Pour rappel, la commission des marchés a pour rôle exclusif de s'assurer que les candidats remplissent l'ensemble des critères mentionnés à la rubrique Sélection de l'Offre.

## **MARCHÉ / CAHIER DES CHARGES**

Le comité social et économique SAFRAN NANCELLES 76, situé Route du Pont VIII-BP 91-76 700 Harfleur, souhaite faire l'acquisition de la prestation détaillée ci-dessous :

**Remplacement de l'ensemble des portes métalliques de la salle de sport.**

**Le besoin global :**

- **12 portes 1 ventail ouvrant extérieur**
- **4 portes deux vantaux ouvrant extérieur**
- **Motorisation du portail d'entrée pivotant avec feu de signalisation et émetteur à 4 touches**

**Parmi ses portes, 4 sont des portes de sécurité et devront comporter un mécanisme de fermeture et d'ouverture conforme à la législation**

**Caractéristiques techniques :**

**Les nouvelles portes devront être en aluminium (les teintes seront à définir ultérieurement)**

**Devra être pris en compte les serrures et barillets que nous ne souhaitons pas changer.**

**Le prestataire retenu devra gérer l'évacuation et le traitement des déchets du chantier.**

**Pour les dimensions de chaque porte, le prestataire devra se rendre au complexe sportif pour assurer la prise de cote exact en fonction des besoins afin de réaliser un devis précis.**

**Les dates prévisionnelles des opérations seront comprises entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août 2026 sous condition de validation du permis de construire.**

**La fermeture de la salle devra être assurée à chaque changement de porte.**

**En annexe, photos des portes à remplacer.**

# REMISE DE LA CONSULTATION PROCÉDURE À SUIVRE PAR LE CANDIDAT

- Le candidat enverra son offre uniquement sur la messagerie  
**[direction@cresafrannacelles76.org](mailto:direction@cresafrannacelles76.org)**
- **Date limite de remise de l'offre du candidat : vendredi 15 mai 2026 à minuit**
- L'offre du candidat comportera les documents suivants :
  - a. *Présentation de la société candidate*
  - b. *Proposition commerciale*
  - c. *Références du candidat*
  - d. *Attestation d'assurance*
  - e. *Attestations et certificats délivrés par les administrateurs et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales*
  - f. *Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il respecte le code du travail français*
  - g. *Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournira des produits respectant les normes européennes en vigueur (voir normes française si plus restrictives)*
  - h. *Pour les consultations concernées, fournir éventuellement une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il effectuera auprès des autorités compétentes les démarches nécessaires pour exécuter la prestation (mairie, sécurité civile...)*

Si nécessaire, le candidat s'adressera au comité social et économique SAFRAN NACELLES 76 au 02.35.11.41.65 pour obtenir des renseignements.

**Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite de remise, entraînera obligatoirement le rejet de la candidature.**

## SELECTION DE L'OFFRE

Le comité social et économique SAFRAN NACELLES 76 départagera les différentes candidatures selon les critères suivants :

- *Qualité/Fiabilité*
- *Coût/Service après-vente*
- *Proximité/disponibilité/localité*
- *Solvabilité*
- *Eco responsabilité*
- *Pour les consultations relatives aux vacances :*
  - Etre membre de l'UNAT (Union nationale des associations de tourisme et de plein air)
  - Participer à l'économie et/ou au tourisme social.

-Date de sélection du candidat retenu : **Semaine 22**

**Les candidats seront informés du résultat de la sélection par mail.**



